

## **SARL IPS**



Honoraires Transaction				Honoraires de Gestion - Gestion courante		
Honoraires à la charge de l'acquéreur				Montant mensuel du loyer hors charges	Honoraires TTC sur les encaissements	
jusqu'à 150 000€		7% TTC du montant de la transaction		jusqu'à 1 000€	7,2% (6% HT)	
de 151 000 à 300 000€		6% TTC du montant de la transaction		de 1 001 à 2 000€	6% (5% HT)	
supérieur à 300 000€		5% TTC du montant de la transaction		au dela de 2 000€	4,8% (4% HT)	
Locaux commerciaux				Honoraires Garantie Loyers Impayés sur la totalité des encaissements		
8% TTC du montant de la transaction				0,7 % TTC (soit au total 2, 6 % TTC avec prime d'assurance)		
Honoraires Location				Honoraires de Gestion Complémentaires		
Locaux soumis aux dispositions de la loi du n°89-462 du 6 juillet 1989				Gestion des sinsitres		
Visite, constitution dossier, rédaction du bail				Les déplacements sur les lieux, rendez-vous d'expertise 50 € TTC par		50 € TTC par déplact
Honoraires Locataire		Honoraires bailleur		La prise de mesures conservatoires		30 € TTC
Zone tendue	10 €/m² SH	Zone tendue	10 €/m² SH	Le suivi du dossier sinsitre auprès de l'assureur 80 € TTC		80 € TTC
Zone très tendue	12 €/m² SH	Zone très tendue	12 €/m² SH	Gestion des d	Gestion des contentieux	
Etat des lieux d'entrée	3 €/ m² SH	Etat des lieux	3 €/ m² SH	Le suivi de la procédure en assignation		150 € TTC
Autres prestations : commercialisation du bien, constitution des documents obligatoires, suivi et étude des candidatures, entremise, négociation (A la charge exclusive du bailleur)				Gestion des travaux		
SH : superficie habitable				Constitution du dossier administratif de déclarati	ion préalable	120 €TTC
Locaux commerciaux, profesionnels : 12% TTC du loyer triennal HT et HC à la charge du locataire				Les déplacements sur les lieux si nécessaires 50 € TTC par de		50 € TTC par déplact
Emplacements de stationnement, box : 200 € TTC à la charge du locataire						

Membre de la chambre syndicale de Paris l'Ile de France.

Carte professionnelle n° CPI 7801 2018 000 037 881 délivrée par la CCI Paris IIe de France – Caisse de garantie – Régie par la loi du 13 – 03- 1917 – GALIAN 89 rue de la Boëtie, 75 008 PARIS – Montant garantie : Gestion 1 200 000.00 Euros - Transaction 260 000.00 Euros - Syndic 120 000 € SIRET 353 400 849 00033 Versailles TVA intracommunautaire FR 2835340084 – Banque séquestre : Banque Populaire 312 322 57 993